



L'association Vent Debout 59 est issue d'un collectif d'habitants apaisant qui s'est formé, en octobre 2020, à la suite des réunions de débat public sur le projet « Eoliennes en Mer du Nord à Dunkerque ». Alors que nous étions plutôt pour ce type de projet au départ, les informations que nous avons reçues lors de ces réunions de débat public nous ont effarés ! En effet, les promoteurs ont prévu d'implanter 46 éoliennes de 300 m de haut à 10 km à peine de la côte entre Dunkerque et Bray-Dunes. Aujourd'hui le collectif s'est structuré en association pour pouvoir porter des recours en justice.

**Contact :**

[vent.debout.59@gmail.com](mailto:vent.debout.59@gmail.com)

<https://www.facebook.com/VentDebout59>

SIRET : 903 807 121 00012

T +33 6 28 22 32 78

## Le point de vue de

# Vent Debout 59 sur le débat façade et le développement de l'éolien marin

**EN BREF.** L'association Vent Debout 59 s'oppose fermement au développement de l'éolien en mer en France pour de très nombreuses raisons.

- La France est très en avance sur la production d'électricité décarbonée et développer aveuglément une filière, plus polluante, en connaissant les conséquences qu'elle a pu faire dans un pays comme l'Allemagne, peut nous faire craindre le pire pour notre pays. Cette filière nécessitant un back-up, plus souple que le nucléaire, comme le gaz ou le charbon, ne fera finalement que contribuer au réchauffement climatique.
- Les projets proposés se situent quasiment à chaque fois dans des zones protégées (aires marines, Natura 2000) et des couloirs migratoires, entraînant des autorisations de DESTRUCTION pour de nombreuses ESPECES PROTEGEES. Ils mettent de fait, en danger la biodiversité de notre pays et la biodiversité de passage.
- Ces projets vont défigurer une très grande partie des littoraux français mettant en péril la culture de notre pays et l'économie touristique de nos territoires à long terme.
- Les montages financiers de ces projets s'appuient sur des modèles qui contribuent à un endettement massif des Français au profit de grands groupes situés le plus souvent à l'étranger.



## Des arguments en nombre, largement en défaveur du développement de cette filière en France

Ces projets constituent une pollution visuelle, qui porte atteinte à la culture de nos littoraux, et aux sites ou aux monuments historiques souvent classés, dont certains au patrimoine mondial de l'UNESCO.

La plupart du temps ces projets se trouvent dans des couloirs migratoires et des zones protégées (Natura 2000, aires marines). De nombreuses associations naturalistes (WWF, LPO, SEA SHEPHERD) s'opposent à l'implantation de ces sites industriels à ces endroits.

Les promoteurs ont l'autorisation de DESTRUCTION de nombreuses ESPECES PROTÉGÉES dans ces zones protégées. De véritables écicides en puissances.

Le Conseil National de la Protection de la Nature (CNP) a émis des avis défavorables pour ces projets.

Ces projets vont engendrer des pollutions chimiques au métaux lourds (anodes sacrificielles) ou à cause des dégradations liées à l'érosion (gaz SF6, huiles, plastiques – bisphénol A, et autres débris des pales). Sans parler des pollutions en amont et en aval pour l'extraction des matières premières, la fabrication, le transport et le recyclage de ces outils de captation.

Ces sites vont engendrer des infrasons qui vont faire fuir les mammifères marins. On ne sait toujours pas aujourd'hui si les sites industriels offshore sont la cause d'échouages de mammifères marins.

Les études d'impact, et notamment le respect de la norme ERC, ne sont pas toujours menés avant les débats et les enquêtes publiques, ce qui constitue une infraction au regard du code de l'environnement.

Ces projets se trouvent souvent sur des sites historiques des précédentes guerres mondiales comme celui de l'opération Dynamo à Dunkerque. Les anciens combattants anglais parlent d'une véritable profanation de ces sites historiques !

Ces sites industriels vont perturber les radars militaires du secteur. Ils peuvent donc mettre en péril la sécurité du territoire.

Ces projets vont à l'encontre du développement des politiques touristiques des territoires impactés et mettent en péril l'obtention de labels comme le Label GRAND SITE DE FRANCE.

# NON

**L'ÉOLIEN ne contribue pas à réduire le RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE, il l'augmente !**



**Eolien en mer 15 gCO2 + Gaz 418 gCO2**

L'éolien (intermittent) qui ne produit que 38 % du temps a besoin d'une centrale au gaz ou au charbon pour les 62 % du temps restant

Emissions de CO2 par source d'énergie en gCO2e par KWH - source ADEME

**Le NUCLÉAIRE est meilleur pour réduire le RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE**



**Nucléaire 4 gCO2**

Le nucléaire (piloteable) peut fonctionner SEUL

Source EDF - ADEME

Les consultations locales sont rarement mises en place au niveau des communes, comme le demandent les habitants. Ce qui constitue une infraction au regard du code de l'environnement.

Le président de la région des Hauts de France Xavier Bertrand a demandé en 2020 la mise en place de ces consultations locales.

Les panneaux illustrant les photomontages des promoteurs ne sont pas toujours installés sur les digues des communes concernées, participant ainsi au défaut d'information des habitants.

A ce jour, de très nombreuses personnes signent des pétitions et s'opposent à l'emplacement de ces GIGAS SITES INDUSTRIELS ÉOLIENS à ces endroits. Plus les personnes s'informent sur le sujet et plus l'opposition grandit.

Pour le projet de Dunkerque, les Belges ont porté plainte au niveau de la Cour de l'UE pour « atteinte grave à la souveraineté belge » selon 9 points.

En France, les éoliennes CONTRIBUENT au réchauffement climatique à cause du back up au gaz ou au charbon pour compenser l'intermittence des éoliennes.

Il existe déjà sur nos territoires une production d'électricité bien meilleure en émission de CO2 et pilotable, avec les différentes centrales nucléaires ou les barrages hydrauliques. Avec l'arrivée de plusieurs EPR comme à Gravelines, cela rend ces projets éoliens d'autant plus inutiles.

C'est aussi pour cette raison que nous estimons que la « **raison impérative d'intérêt public majeur - RIIPM** », avancée pour l'autorisation de **DESTRUCTION d'ESPECES PROTÉGÉES**, ne peut être retenue pour ces projets, du fait d'installations de productions électriques déjà présentes sur les territoires et émettant moins de CO2 qu'une centrale éolienne en mer.

Ces projets vont faire baisser les valeurs des biens immobiliers en bordure de mer, jusqu'à 40% selon certaines études.

Ces projets sont des gouffres financiers pour les contribuables français et nous n'avons aucune garantie qu'EDF Renouvelables ne revende pas les parts de ces projets à des promoteurs étrangers, comme Enbridge à Dunkerque, comme nous avons pu le voir pour le terminal méthanier de Loon-Plage avec Fluxys.

La cour des comptes a alerté sur « les mécanismes de soutien dont les conséquences financières ont été mal appréciées ».

L'énergie éolienne n'est pas rentable et ne peut survivre sans des subventions d'Etat ou des tarifs de rachat à prix fixe. Une aberration dans un marché libéral.

Nous dénonçons des subventions d'Etat de plusieurs Milliard d'euros toujours supérieures aux coûts annoncés des projets. Pourquoi une telle différence ?

Ces projets à plusieurs Milliard € ne fourniront que trop peu d'emplois locaux, 50 au mieux en moyenne par projet. Ce qui donne des coûts de revient pour un emploi à plusieurs millions €.

### Des problèmes de démocratie dans un pays comme la France

Le premier réflexe de notre association a été de demander la mise en place d'un référendum, ce qui était assez complexe au vu de la compétence nationale et européenne qui souhaitaient l'installation de ce projet.

Cependant la convention Aarhus du code de l'environnement européen, permet la mise en place de consultations locales. Nous avons donc écrit aux maires des 11 communes concernées par l'implantation du site industriel éolien, pour demander la mise en place de consultations locales. Ils ont tous refusé.

Pour information ces communes toucheront une taxe de la part des promoteurs pour la compensation, vu que le site est considéré comme néfaste pour le territoire. C'est ce qu'on appelle des « **mesures compensatoires** ». Et oui si un site industriel éolien était si génial, tout le monde se battrait pour en avoir un !

Ces projets s'accompagnent toujours de mesures compensatoires, qui altèrent le jugement des élus et des associations. A partir du moment où l'on touche de l'argent, la décision qui découle ne tient plus du libre arbitre. Pourquoi prévoir des mesures compensatoires si le projet fait l'unanimité ? Pourquoi le promoteur va verser des taxes aux décideurs locaux et aux associations locales ? Tout simplement parce qu'il sait que son projet est nocif, et qu'il sait très bien que l'argent peut faire taire de nombreuses oppositions, surtout quand les décideurs de l'Etat décident de couper les vivres aux communes.

### Le problème de la CNDP

Après avoir assisté à quelques réunions du débat public, nous avons observé de nombreuses choses qui nous posent problème.

- Les débats publics sont **financés à 100 % par les promoteurs**. Par exemple à Dunkerque, il a coûté 884 000 € pour 9 réunions.
- Ceci alors que les débats sont **très peu diffusés** auprès des habitants.
- A l'issue de ces débats, **seuls les promoteurs décident de la poursuite ou non du projet**. A Dunkerque, le directeur du projet Xavier Arnoult a affirmé qu'il poursuivrait le projet, même en cas de fortes oppositions.
- Le **temps de parole** accordé aux **habitants** lors de ces réunions est **infime** au regard du temps de présentation générale des promoteurs.
- Même si finalement les rapports finaux sont plutôt défavorables, cela n'empêche pas les promoteurs, ni la ministre Barabara Pompili à Dunkerque, d'annoncer que les projets se feront de toute façon.

Bref, ces débats publics ressemblent plus à une présentation globale très détaillée, sur de très longs moments. Ceci sans véritable participation équitable des citoyens, dont les temps de parole sont bien trop courts. Ces débats augmentent le sentiment de frustration et d'impuissance, face à ces promoteurs et aux institutions publiques, toutes en ordre de marche.



## Des arguments référencés

Ne pouvant apporter dans ce document succinct toutes les références sur lesquelles nous nous appuyons pour argumenter nos propos, nous invitons nos lecteurs à consulter ces références disponibles sur notre site internet :

<https://ventdebout59.fr/arguments/>

Ces arguments nous ont également permis de découvrir les mensonges grossiers qu'affirment les promoteurs, croyant la plupart du temps que les Français sont incultes sur le sujet :

<https://ventdebout59.fr/les-mensonges-des-promoteurs-eoliens/>

## Des propositions alternatives

N'étant ni contre les éoliennes, ni pour le nucléaire, il nous tient à cœur de proposer un développement des EnR, non pas de façon industrielle et aveugle, mais en circuits-courts en fonction des besoins et des opportunités des territoires, en appliquant une politique de consommation raisonnée.

Nos propositions s'inscrivent dans la [politique rev3](#) du développement du territoire en Hauts-de-France, dans les propositions des [Énergies Territoriales du Nord-Est de la France – ETNEF](#) et du [Plan Climat Air Énergie du Dunkerquois](#).

**CONCLUSION.** L'opposition de notre association face à cette politique de développement massif de l'éolien offshore en France est donc totale.

Les Français aiment les littoraux sur lesquelles ils habitent et / ou passent leurs séjours de vacances. Et ils ne tiennent absolument pas à ce que l'on touche à la beauté de ces paysages uniques au monde.

Ils comprennent de plus en plus que cette filière est polluante et dangereuse pour la biodiversité de notre pays, mais aussi pour la biodiversité de passage dans les couloirs migratoires.

Ils comprennent de plus en plus que cette filière est **INUTILE** en France. Et que notre parc nucléaire fournit une **énergie pilotable**, et bien moins impactante pour le climat. Il a surtout permis à la France de fournir une **électricité peu chère** aux Français pendant longtemps, avant l'entrée de la France sur le marché Européen.

Les Français constatent de plus en plus le mépris qu'ils subissent face à des promoteurs ou des élus qui ne sont plus intéressés que par l'argent.

C'est pourquoi face aux nombreux dangers que représente cette filière pour la France, nous demandons la mise en place d'un moratoire et d'un **REFERENDUM National** pour que les Français puissent se prononcer sur le développement de cette filière énergétique, qui n'a pas fait ses preuves et qui pourrait mettre en péril la **souveraineté énergétique** de la France.



**Vent Debout 59**

